

## HORAIRES SPECIAUX POUR LE JOUR DE LA RENTREE MARDI 1 SEPTEMBRE 2020

ETABLISSEMENT	HORAIRE DE DEPART DE LA COMMUNE	HORAIRE D'ARRIVEE A L'ETABLISSEMENT	HORAIRE DE DEPART DE L'ETABLISSEMENT
Collèges Rousseau et Rimbaud :	Classes de 6 <sup>ème</sup> (cours le matin uniquement) Horaire matin normal	8h05	13h30 (après la cantine)
	Classes de 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> (cours l'après-midi uniquement) Horaire matin + 5h30 *	13h25	17h15
Lycée Mme de Staël	Horaire matin normal	7h50	Pas de service de transport scolaire assuré pour le retour à 12h. Les élèves sont invités à utiliser les transports publics : lignes D, M N, 11 et T72.
	<i>Les élèves dont le circuit de transport scolaire commence par les lettres "CL" peuvent utiliser les cars "C" à destination des collèges Rousseau ou Rimbaud (voir plus haut)</i>	13h15	17h55
Présentation de Marie	Horaire matin normal	8h	Les élèves terminant avant 17h peuvent emprunter les transports publics lignes D, M N, 11 et T72.
	Horaire matin + 5h30 *	13h20	
Lycées Saint-Vincent (Collonges) J. Monnet, les Glières, Le Salève (Annemasse) J. Antide (Reignier)	Les circuits et horaires sont les mêmes que le restant de l'année : pas de spécificité pour le jour de la rentrée.		

\* ajouter 5h30 à mon horaire habituel du matin pour savoir à quelle heure passera mon car.

Exemple : si le car passe habituellement à mon arrêt à 7h20 le matin, le mardi 1 septembre le car passera à mon arrêt à 12h50.